

Extension de Garantie Kostal

Cher Client,

Ce document est un sommaire des points essentiels et les démarches à suivre pour effectuer une extension de garantie sur un onduleur PIKO de KOSTAL. Pour les informations complémentaires et plus détaillées merci de lire le document « Documents de garantie » téléchargeable sur notre site.

1) *Durée de Garantie*

Votre onduleur est garanti 5 ans à partir de la date d'achat de l'onduleur du client final (la facture installateur au client final faisant foi).

Le client peut souscrire à une extension de garantie jusqu'à 2 ans après l'achat de l'onduleur. Après 2 ans il n'y a aucune possibilité de souscrire.

2 possibilités d'extensions de garantie sont possibles :

- Soit une extension de 5 ans supplémentaires (donc garantie total à 10 ans)
- Soit une extension de 15 ans supplémentaires, (donc garantie total de 20 ans)

Le client doit choisir définitivement la durée d'extension. Une fois choisi le client ne peut pas modifier le type d'extension

2) **Comment Souscrire**

Il y a deux possibilités pour souscrire une extension de garantie:

- a) Soit vous, distributeur, souscrivez directement à KOSTAL, pour le compte de votre client, à un prix spécial (fixe et sans remise - voir notre Tarifs Accessoire et Extension Garantie). Ensuite vous facturez votre client au prix public
- b) Soit votre client (client final ou installateur) souscrit directement à KOSTAL au tarif public disponible sur site et non- modifiable

Intelligent
verbinden.

Nb : Il n'y a aucune distinction entre prix installateur et prix client final - l'installateur n'a aucune possibilité de revente de garantie vers le client final.

A/ Demande provenant directement du distributeur pour le compte de son client

Prix spécial fixe sans remise (voir notre Tarifs Accessoire et Extension Garantie)

Les documents suivants nous sont nécessaires:

- Le document de la demande de prolongation de garantie dûment rempli (voir fichier PDF joint pour les explications).

Ou

- Facture indiquant le numéro de série, le type de l'onduleur et la date d'achat de l'onduleur par le client final fournie par l'installateur au distributeur.

Les documents suivants vous seront ensuite envoyés:

- Facture de l'extension de garantie
- Certificat de l'extension de garantie
- RIB afin de nous effectuer le virement du montant de la facture. Il vous est également possible de nous régler ce montant par cheque à l'ordre de KOSTAL Solar Electric France.

B/ Demande provenant directement du client final ou de l'installateur:

Prix public sans remise

Les documents suivants nous sont nécessaires:

- Le document de la demande de prolongation de garantie dûment rempli (voir fichier PDF joint pour les explications).
- Facture de l'achat de l'onduleur par le client final afin de s'assurer de la date de démarrage de l'extension de garantie.

Les documents suivants vous seront ensuite envoyés:

- Facture de l'extension de garantie
- Certificat de l'extension
- RIB afin de nous effectuer le virement du montant de la facture. Il vous est également possible de nous régler ce montant par cheque à l'ordre de KOSTAL Solar Electric France.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Intelligent
verbinden.

Adresse de facturation:
11 rue Jacques Cartier
78280 Guyancourt

Téléphone +33 (0)161 38 41 17
Télécopie +33 (0)161 38 39 40
www.kostal-solar-electric.com

Commerzbank Paris
TVA acquittée sur les debits

BIC: COBAFRPXXXX
IBAN: FR76 1762 9000 0100 1190 4530 037

KOSTAL Solar Electric France SARL
Gérant: Marwin Kinz

VAT Nr.: FR76514736115
RCS 514 736 115
SIRET-Nr.: 51473611500015